

BULLETIN MUNICIPAL

DE REQUISTA

N°5



Chers administrés,

Permettez-moi tout d'abord en ce début d'année de vous **adresser tous mes vœux** afin que les souhaits qui vous tiennent le plus à cœur se réalisent en 2017.

Votre conseil municipal aborde la **deuxième moitié de son mandat** avec la volonté de vous servir en réalisant les projets pour lesquels vous l'avez élu.

Une grande partie d'entre eux sont déjà finalisés :

- **La réhabilitation de notre centre-bourg** est en cours et comprend plusieurs projets :
 - **La maison de santé**, située au cœur du village près de l'église, doit ouvrir ses portes normalement en juin 2017.
 - L'environnement du **cinéma** a été rénové et un espace vert aménagé.
 - Le bâtiment de **l'école privée SAINT-JOSEPH**, dégradé et de réhabilitation trop onéreuse, sera démoli début février 2017 pour laisser place à un vaste parking public central de 18 places et à une résidence de 8 logements pavillonnaires de type T3 adaptés seniors. Cette réalisation devrait être terminée à mi- année 2018.
 - **L'aménagement de la halle** centrale place de la poste sera réalisée courant 2017 après avoir pris les avis des utilisateurs.
 - **Les travaux de voirie** vont se poursuivre dans REQUISTA, en particulier par la pose de trottoirs pour sécuriser l'accès piétonnier du bourg.
 - **L'assainissement collectif** qui pose de nombreux problèmes notamment pour la capture des eaux pluviales fait l'objet d'une étude en cours qui doit permettre d'identifier les travaux prioritaires à effectuer en 2017.
- **L'aménagement de la plaine des sports** est terminé et comprend : un terrain multisports, un skate-park, un terrain de tennis, une aire de pique-nique et un parcours de santé. Cette infrastructure est mise à disposition de toute personne qui désire pratiquer librement une activité physique, en particulier les jeunes de notre Commune.

Sur le plan fiscal, **la Commune n'augmentera pas ses impôts**. Le taux des taxes pour 2017 restera ce qu'il était en 2016. Malgré tout, j'attire votre attention sur le fait que nous ne maîtrisons pas la base de ces taxes fixée par l'Etat, ni la part départementale fixée par le Conseil Départemental.

Nous nous efforçons donc de développer notre Commune tout en **maîtrisant notre budget**, le tout dans le contexte difficile de baisse des dotations de l'Etat aux Communes.

Soyez assurés du travail et du dévouement de la municipalité à votre service.

Bonne lecture.



Michel CAUSSE
Maire de REQUISTA
Président de la Communauté de
Communes du Réquistanais

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La construction de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** à REQUISTA entre dans sa dernière phase. Jusqu'à maintenant le chantier n'a accusé aucun retard, et c'est l'occasion d'en remercier le Maître d'œuvre **Alain GALTIER** et les différentes entreprises engagées. L'ouverture reste prévue au mois de **juin 2017**.



Depuis le mois de mars 2016, l'**association du pôle santé du Réquistanais et des 7 Vallons**, sous l'impulsion de sa coordinatrice **Mme Séverine BOUQUIN** a organisé un travail de collaboration entre tous les secteurs du réseau de santé.

Il s'agit de **réunions multidisciplinaires** (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens, dentistes...) au cours desquelles sont étudiés des dossiers patients pour la meilleure prise en charge de ces derniers.

Sont organisées également des réunions de consensus dans le but **d'établir des protocoles de soins en référence à la Haute Autorité en Santé** et adaptés à la pratique quotidienne des acteurs de terrain.

Le **Docteur Jean-Marie VIGROUX** a rejoint le **Docteur Bernard RICARD** en tant que **maître de stage** et le réseau de santé du Réquistanais est maintenant en capacité de recevoir **4 internes par an**, pour leur stage de médecine générale. Ces internes auront en outre **la possibilité de s'installer** au sein de la MSP, s'ils le

souhaitent dès leur formation universitaire terminée.

Une **convention tripartite** entre le Pôle de santé du Réquistanais, l'ARS et la CPAM a été signée pour une durée de 5 ans qui valide les actions du réseau de santé.

Tous les acteurs de santé de l'association du Réquistanais et des 7 Vallons **doivent être remerciés** pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent à ce travail de collaboration, qui permet une meilleure prise en charge de leurs patients et une organisation attractive pour l'installation de nouveaux acteurs. Le prochain bulletin municipal sera en mesure de préciser le nombre d'acteurs de santé présents dans la MSP au moment de son ouverture.

COMMISSION VOIRIE - TRAVAUX - ASSAINISSEMENT

1/ TRAVAUX DE VOIRIE 2016

- Aire de retournement et impasse Suau à Lacalm
- Purge du chemin, réfection des fossés et goudronnage à La Bonde ;
- Goudronnage du chemin du Roc et du Guiraldou ;
- Trottoirs de la cité Cavailès et de la cité les hauts de Riousec ;

- Impasse à côté des Etablissements Angles ;
- Travaux de purge et d'élargissement au Calvel, à Lebous et à Estrieysses ;
- Parking devant la salle de Sansolles ;
- Rue des De Panats ;
- Route de Thalamas ;
- Route de Lacroux.



L'équipe municipale a contribué aux travaux de dérasement ainsi qu'à la préparation des chaussées. Des purges ont été réalisées sur la route du **Calvel**, la route de **La Bonde** et à **Estrieysse**. Des remblaiements de fossés ont été faits à **Espeyre**, au **Peysse** et à **Lebous**.

L'élargissement de la route à **Moudelorgues** et à **La Framondié** a été possible grâce aux bétonnages des accotements.

A **La Combe**, l'équipe technique a fait une place sur le patus afin de pouvoir garer les voitures des riverains du village, ceci après concertation de tous les habitants.

Un mur de soutènement a été réalisé sur la route de **la Framondié** après qu'une partie de la chaussée se soit effondrée. Des travaux de déplacement de l'assiette de la chaussée seront réalisés au printemps afin de pallier les risques d'affaissement d'autres parties de la voie.



Suite à la réfection de l'avenue d'Albi, ce sera au tour de **l'avenue de Rodez** de faire l'objet d'une rénovation. Un appel d'offre devrait être lancé par le Conseil Départemental pour la chaussée, les trottoirs restant à la charge de la Commune

2/ TRAVAUX SUR LES EGLISES



les 24 et 25 juin des travaux importants et spectaculaires ont été réalisés sur la toiture de l'église de **Lincou**. Durant ces deux jours, une grue de l'entreprise MIQUEL commanditée par l'entreprise BLANC de MONTCLARC a servi au relevage de la croix du clocher ainsi qu'à l'étanchéité du faîte. Une nouvelle coiffe prône à la cime de l'édifice. L'ensemble de la toiture a été démoussée et traitée de façon curative contre la mousse.

Sur l'église de **Combradet**, la toiture de la chapelle a été refaite par l'entreprise GALTIER. Après avoir déposé la lauze, l'entreprise a changé les chevrons et la volige. Le toit a retrouvé son aspect d'origine.

A l'église de **l'Hopital-Bellegarde** : une bride d'une des cloches était prête à casser, elle a été réparée.

Concernant l'église de **REQUISTA**, un devis avait été fait pour la réparation des cloches. Les travaux seront effectués courant du mois de janvier.

Eglise de **Saint-Julien** : le crépis du mur nord est quasi inexistant ce qui implique une entrée d'eau et un décollement de la peinture à l'intérieur. Des devis sont en cours.

Enfin, à l'église de **Lebous**, où le clocher est en piteux état, une demande de subvention est en cours pour la protection du patrimoine.



3/ ANCIENNE ECOLE SAINT-JOSEPH

DEMOLITION

La démolition de l'ancienne école Saint Joseph conclut un nouvel acte de l'opération menée par la nouvelle équipe municipale, pour redynamiser le centre bourg.

Après les opérations de curage effectuées par les services techniques de la Commune, l'entreprise **COLAS-SA FERIE** a débuté les travaux le 5 décembre par les opérations de désamiantage. **Dès début février 2017**, les travaux de démolition commenceront. La déconstruction se fera par étape, façon grignotage, étage par étage, engendrant quelques perturbations sur le plan de la circulation concernant l'avenue de Millau, la rue des De Panat et la rue Emilie de Vialars ainsi que pour les foires mensuelles du premier trimestre 2017.

Vers la fin mars, tout devrait rentrer dans l'ordre, cette démolition ayant laissé place à un espace terrassé et aplani, prêt à accueillir un nouvel espace urbain (parking et voiries) et la future résidence seniors.



PERSPECTIVE RESIDENCE SENIORS



NOUVEAU PARKING ET REFECTION DE LA VOIRIE

Un nouveau parking arboré de 18 emplacements sera réalisé en lieu et place de l'école existante. Les boulistes pourront s'adonner à leur sport favori sur un terrain prévu à cet effet. Les rues Emilie De Vialars et des De Panat seront élargies avec un nouveau revêtement en enrobé.

RESIDENCE SENIORS

Une résidence de 8 pavillons, adaptée « seniors », sera construite par Sud Massif Central Habitat (SMCH).



Ces logements de type F3, de plain-pied avec terrasse, jardin et garage indépendant, seront proposés en location.

Les travaux devraient débuter vers le mois de mai 2017.

4/ ASSAINISSEMENT

Une étude a été lancée, par le bureau d'étude DEJANTE basé à Albi, en vue de faire un diagnostic des réseaux pluviaux et eaux usées.

A l'issue, un bilan nous sera fourni qui nous permettra de fixer les priorités afin de mettre en conformité tous ces réseaux.



BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Récemment, le SIEDA a installé une borne de recharge pour les véhicules électriques, placée à côté des toilettes publiques de la Halle Couverte. Elle est dotée d'une puissance de 22 Kva et peut recharger 2 véhicules à la fois.



Le stationnement sur ces deux emplacements sera exclusivement réservé aux véhicules électriques. Une signalisation spécifique sera mise en place ainsi qu'un marquage au sol.

Le réseau de bornes de recharge électrique se développe dans l'Aveyron, avec plus de 80 bornes installées d'ici fin 2017, soit un point de recharge tous les 30 km environ.

Pour recharger un véhicule, une carte d'abonnement du réseau REVEO sera nécessaire. Celle-ci sera utilisable sur la grande région Occitanie, qui comptera en fin d'année près de 900 bornes de recharge.

COMMISSION CIRCULATION - STATIONNEMENT - SÉCURITÉ

NOUVELLE SIGNALISATION ROUTIÈRE

Toujours soucieuse de renforcer la sécurité de la circulation dans l'agglomération de REQUISTA, la municipalité a procédé à la mise en place de nouveaux radars pédagogiques afin de sécuriser certaines zones sensibles, telles la Résidence Delfau, la Plaine des Sports, les complexes sportifs et lotissements



L'année dernière, des ralentisseurs avaient été implantés au niveau de la Gendarmerie afin de réduire la vitesse des véhicules empruntant le Boulevard Vicomte de Cadars.

La circulation importante sur cet axe a généré des nuisances sonores à chaque passage des poids lourds, remorques ou engins agricoles.

Afin d'assurer la tranquillité des riverains, il a été décidé de retirer ces « coussins berlinois ». Toutefois la zone limitée à 30 km/h est maintenue pour une meilleure sécurisation des bâtiments administratifs et des habitations bordant ce boulevard.

Nous rappelons que ce secteur peut faire l'objet à tous moments de contrôles radars.

Dans certains hameaux, de nouvelles signalisations permanentes ont été implantées par les services techniques afin de signaler des virages ou obstacles dangereux et de sensibiliser les automobilistes sur la présence d'enfants.



Dans différents lieux-dits, une campagne de changement des panneaux de localisation a débuté en raison de leur vétusté. Elle se poursuivra en 2017 ainsi que la mise en place d'une meilleure signalisation des différents axes à chaque entrée et dans l'agglomération de REQUISTA .

COMMISSION DES SPORTS

1/ INAUGURATION DES COMPLEXES SPORTIFS DE LA PLAINE DES SPORTS

Le Samedi 8 octobre 2016, le Maire a convié les Réquistanais à l'inauguration de deux nouvelles structures sportives qui clôturent ainsi le programme d'aménagement de « la Plaine des Sports » réalisé en un peu plus de deux ans.



C'est en compagnie d'une grande délégation d'élus, dont Alain Marc, Sénateur, Arnaud VIALA, Député, Bernard SAULE, Vice-Président du Conseil Départemental, Karine ESCORBIAC, Conseillère Départementale du canton, que le Maire Michel CAUSSE a coupé le ruban tricolore.

Ce site se voit ainsi doté d'un terrain multisports bordé d'une piste d'athlétisme, déjà adopté par les jeunes Réquistanais qui peuvent s'adonner à diverses activités sportives (foot, hand, basket, volley, badminton, ...) et d'un nouveau court de tennis, mis à la disposition du club local et aux Réquistanais selon certaines modalités.

Cette inauguration a été suivie d'une manifestation sportive animée par L'U.C.A.R. et avec le concours de l'U.S.R., du Tennis Club Réquistanais et de l'association « Les fous du volant ».

Merci à ces associations qui ont permis aux jeunes de s'initier à la pratique du football, du tennis et du badminton.



2/ UTILISATION DU NOUVEAU COURT DE TENNIS

Depuis janvier, il est ouvert au club local et à la population exclusivement sous forme d'abonnement payant. Pour les non licenciés au club, la municipalité a décidé de mettre en œuvre une politique tarifaire annuelle en

proposant notamment une tarification spéciale pour les utilisateurs non Réquistanais et une tarification plus favorable pour les utilisateurs résidents qui contribuent à la fiscalité locale.

Un arrêté municipal définit le

règlement d'utilisation de ce complexe sportif et fixe l'abonnement annuel pour les non licenciés à **40 euros pour les résidents Réquistanais** et à **70 euros pour les résidents hors commune.**



Les utilisateurs intéressés sont invités à se rapprocher de la Mairie, qui se chargera de les accompagner pour la constitution du dossier.

RAPPEL: L'un des courts situé aux abords de « La salle de spectacles » reste ouvert gratuitement à tous les pratiquants, l'autre étant condamné en raison de sa vétusté et sa dangerosité.

COMMISSION DES ECOLES

Pendant les vacances estivales, divers travaux de réfection de peinture et de sol ont été réalisés au sein du groupe scolaire.

Après la réfection du chauffage à l'école maternelle, les menuiseries des différentes classes et locaux annexes ont été changées. Des volets roulants ont été également installés pour une meilleure isolation.

Des travaux de sécurisation des deux accès principaux à ce groupe scolaire (primaire et maternelle) vont être également réalisés. Portails électriques et vidéo-surveillance y seront installés.



Comme annoncé dans le dernier Bulletin Municipal, les temps d'activité périscolaires sont organisés depuis la rentrée 2016.

En collaboration avec l'Union Sportive du Réquistanaise et la Fédération Départementale de Familiales Rurales, plusieurs activités sont proposées de 15h à 16h30 les mardis et vendredis.

Les thèmes des activités font partis d'un PEDT et sont validés par l'Etat. Ces activités sont prises en charge par la collectivité et sont gratuites.

INFORMATIONS DIVERSES

PERMANENCE ASSISTANTES SOCIALES

Le Conseil Départemental met à la disposition des habitants de REQUISTA une permanence de travailleurs sociaux dans les locaux sis 80, avenue de Millau, le mardi matin de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous au numéro suivant 05 65 76 52 80.

Cette permanence s'adresse à toute personne souhaitant être écoutée, informée, conseillée ou aidée sur des sujets de son quotidien. Par exemple : logement, budget familial, santé, parentalité, vie sociale et professionnelle,... L'entretien est réalisé par un professionnel de l'action sociale et médico-sociale du Conseil Départemental.



TRI SELECTIF

Les sacs poubelle jaunes pour le tri sélectif peuvent, dès-à présent, être retirés en Mairie. Deux rouleaux seront alloués à chaque foyer pour l'année.



COMMISSION COMMUNICATION

La municipalité de REQUISTA a organisé son premier « **café citoyen** » le 4 décembre 2016. Reconduit mensuellement, il se déroule successivement dans les bars et restaurants de la Commune qui le désirent.



Le principe est simple : les habitants sont invités à venir discuter avec le Maire, Michel CAUSSE, ses adjoints et conseillers sur des sujets d'actualité de la Commune, des projets en cours et de faire des suggestions pour les adapter au quotidien des Réquistanais.

Il s'agit d'une rencontre conviviale entre la population et les élus pour échanger sur des sujets variés, des sujets qui sont au cœur de la vie quotidienne à REQUISTA. Ici, chacun pourra s'exprimer en toute liberté. Une occasion aussi pour les citoyens de la Commune de faire des propositions pour améliorer leur cadre de vie.



1er café citoyen au Grand Café, le 4 décembre 2016

Après avoir échangé avec les Réquistanais au « Café du Centre » en décembre et à « La Table d'Orphée » en janvier, **le Maire et les élus seront heureux de débattre avec la population et vous donnent rendez-vous le :**

Samedi 18 Février 2017

de 10H à 12H

Au Bar-Tabac « L'Embuscade »

1 av de Millau - 12170 REQUISTA

COMMISSION EMBELISSEMENT - PROPRETÉ BOURG/VILLAGES

1/ FLEURISSEMENT, EMBELISSEMENT ET PROPRETÉ

La Mairie poursuit ses efforts en terme de fleurissement et embellissement du bourg, afin de rendre celui-ci plus agréable et accueillant pour tous.

Malgré un été très chaud et caniculaire, les rues et places du bourg et villages de REQUISTA avaient pris des couleurs vives avec ses jardinières et suspentes fleuries.



Avec l'arrivée de l'automne, de nouvelles plantations florales ont été réalisées dans la rue principale.

Comme chaque année en décembre, les entrées du village, les rues et places ont pris des allures de fêtes avec des bosquets de sapins et de belles illuminations, mises en place par l'entreprise FALGAS de TANUS, qui répond toujours à notre demande.

Un merci tout particulier aux habitants des villages pour avoir décoré et illuminé les sapins mis en place par l'équipe technique.



En début d'année, des « toutounet » (poubelle avec distributeur de sacs) vont être installées en 3 points différents afin de résoudre le problème des déjections canines. Les propriétaires de chiens pourront les utiliser à bon escient et ainsi améliorer la propreté des places et rues, en accomplissant un geste citoyen.



La démarche engagée par la ville « zéro-phyto » (voir page suivante) demandera à chacun d'entre nous une approche différente pour le désherbage et l'entretien de nos rues et de nos pas de porte. Le désherbage réalisé par l'équipe technique avec des produits phytosanitaires sera supprimé. A chacun d'en prendre la mesure et de faire l'effort nécessaire.

2/ REFECTION SQUARE LÉON FROMENT



Après l'élagage des arbres fin 2015, la réhabilitation de ce square s'est poursuivie au cours de l'été. Les services techniques ont procédé à la pose de barrières et rondins en bois et de bordures de trottoirs autour de cet espace « pique-nique » afin de le sécuriser.

3/ AIRE DE PIQUE-NIQUE PLAINES DES SPORTS



Devant la fréquentation de ce site en forte augmentation, une nouvelle aire de pique-nique a été créée sur le nouveau parking surplombant « La Plaine des Sports ».

Une partie de cet emplacement a été ainsi condamnée à la circulation, au niveau des toilettes écologiques.

Deux tables de pique-nique, une poubelle, un banc et un terrain de pétanque ont été implantés sur cet espace arboré et accessible aux personnes à mobilité réduite.

4/ AMÉNAGEMENT PARC DU CINEMA

Après la démolition de la « Maison dite du juge », devenue trop vétuste et dont la rénovation était trop onéreuse, un nouvel espace a été créé, qui fait partie intégrante du projet global de la municipalité en vue de redynamiser le centre-ville (maison de santé, résidence seniors.....).

Ainsi un nouveau parc arboré et quelques emplacements de parking ont été réalisés. Le cinéma a été réhabilité sur le plan architectural comme « La Maison pour Tous ».



Nouvel espace du cinéma

L'enseigne lumineuse et les panneaux d'affichage permettent de mettre en valeur ce bâtiment.

5/ AMÉNAGEMENT DU ROND POINT AVENUE DE RODEZ



Après l'installation de sculptures artisanales en fer, représentant moutons, agneaux, chien et berger, qui sont l'image de notre production phare locale, un fromage publicitaire Société s'est invité aux abords de la laiterie, qui rappelle que les pains de Roquefort sont fabriqués à REQUISTA.

MA COMMUNE EN « ZERO PHYTO »

L'objectif « zéro phyto » est fixé pour 2017 pour toutes les collectivités en ce qui concerne l'entretien des espaces publics (voiries, cimetières, terrains de football, aire de jeu, terrain de pétanque...).

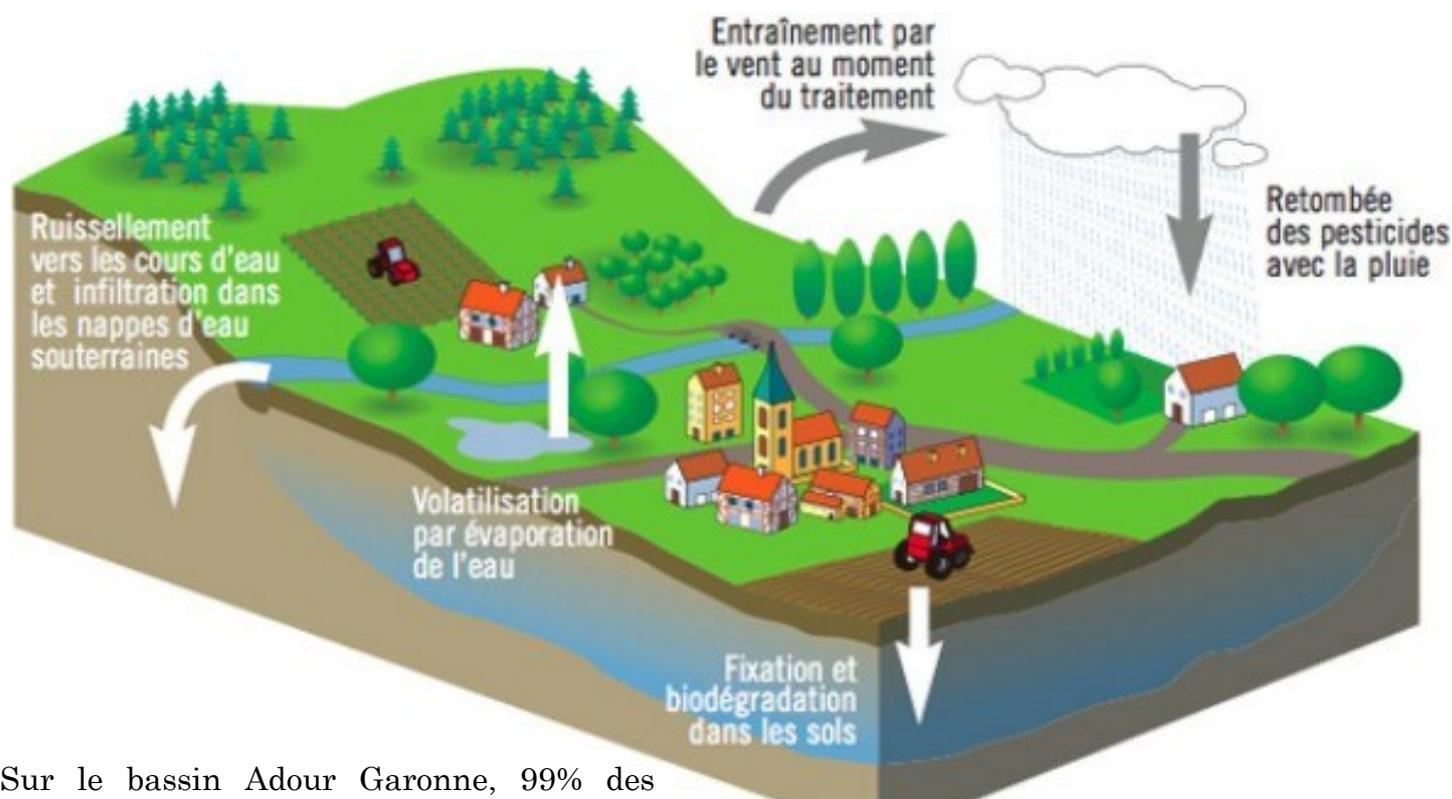


En effet, la loi dite « Labbé » modifiée par la loi sur la transition énergétique fixe l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1^{er} janvier 2017. Tous les particuliers seront concernés à partir de 2019.

Ces produits phytosanitaires sont des produits toxiques et dangereux pour la santé. Ils peuvent être à l'origine de maladies cancéreuses et neurodégénératives. Ils sont utilisés comme désherbants.

1/ POURQUOI LE ZÉROPHYTO ?

- Pour préserver la qualité de l'eau ;
- Pour protéger la santé de tous, des agents municipaux comme des particuliers.



Sur le bassin Adour Garonne, 99% des points de suivi des cours d'eau et 58% des suivis des eaux souterraines présentent une contamination par des pesticides.

1 seul gramme de substance active d'un pesticide pollue 10 000 m³ d'eau soit l'équivalent d'un fossé de 10 km de long. Cette mesure demande de repenser l'ensemble des pratiques des espaces gérés et de mettre en place un plan de désherbage.

2/ QU'EST-CE QU'UN PLAN DE DÉSHÉRBAGE ?



Outil de diagnostic et d'aide à la décision il va permettre de nous poser deux questions concrètes :

- Quelles sont nos pratiques en termes d'entretien et d'usage des produits phytosanitaires ?
- Comment pouvons-nous repenser notre manière d'entretenir les espaces sans utiliser de produits phytosanitaires ?

3/ UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR !



Afin de nous accompagner dans cette réflexion le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur a lancé une opération groupée à laquelle participent 21 communes.

Ainsi nous allons être accompagnés dans notre travail par un bureau d'étude spécialisé pour adapter l'entretien de nos espaces publics, ces changements vous seront présentés afin que chacun puisse prendre part à l'amélioration de notre environnement et de notre santé.



4/ CHANGEONS NOTRE REGARD !

Cela nécessitera pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent. Plus qu'une évolution, le passage au zéro phyto appelle à un changement de point de vue sur notre cadre de vie.



RTE SECURISE VOTRE ALIMENTATION ELECTRIQUE

La ligne électrique haute tension reliant REQUISTA et SAINT-VICTOR-ET-MELVIEU présente des signes de vieillissement. Elle doit être remplacée afin de réduire les risques de coupure d'électricité sur le territoire. Face à cette problématique, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) projette une solution technique de moindre impact environnemental.

1/ ENJEU DU PROJET

Les habitants du Réquistanais doivent leur alimentation électrique au poste de REQUISTA. Celui-ci est raccordé au réseau électrique à haute tension par une ligne à 63 000 volts construite en 1927 et issue du poste de SAINT-VICTOR-ET-MELVIEU.

2/ LE PROJET DE RTE

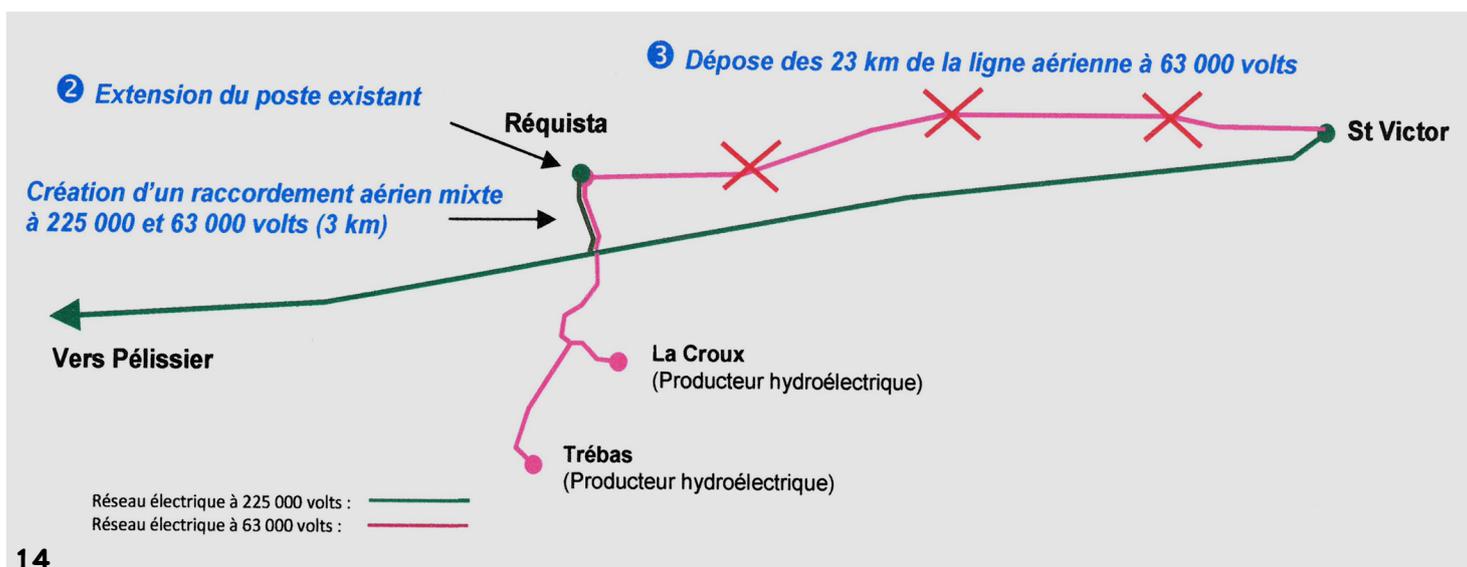
Reconstruire une ligne électrique de 23 km est une opération complexe, notamment dans un relief aussi marqué que celui du sud de l'Aveyron.

RTE propose de réorganiser son réseau, solution qui a pour avantage de minimiser les travaux à réaliser et de réduire leurs impacts sur l'environnement.

Le projet de RTE consiste à modifier l'alimentation électrique du poste de REQUISTA en le raccordant au réseau à 225 000 volts qui passe à seulement 3 km. Il permet d'enlever totalement les câbles et les pylônes de la ligne électrique qui traverse la ville de REQUISTA.



La ligne en surplomb du groupe scolaire de REQUISTA



Les impacts sur l'environnement sont limités en raison de la faible longueur du raccordement à réaliser et du choix d'étendre le poste existant sur une friche industrielle de la ZA de la Croix de la Borie. Le nouveau raccordement se substituera à un tronçon de la ligne existante REQUISTA – LA CROUX / TREBAS qui sera enlevé en fin de travaux.

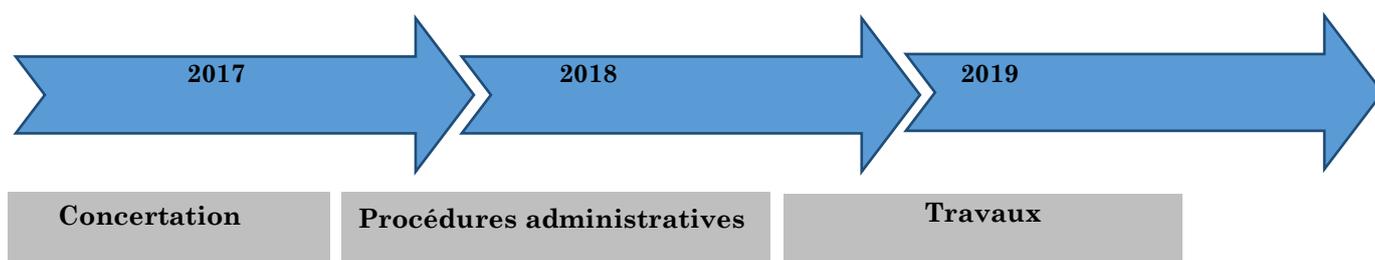
Le nouveau tracé sera recherché à l'écart des hameaux et de l'habitat épars présents au sud du poste électrique. Enfin, la ligne REQUISTA – SAINT VICTOR sera entièrement enlevée sur REQUISTA et 6 autres communes.

Le coût des travaux (11,5 millions d'euros) est très nettement inférieur à celui de la reconstruction de la ligne REQUISTA – SAINT VICTOR (27 millions d'euros en souterrain).

3/ CALENDRIER

Début octobre, une première étape a été réalisée. Une réunion de concertation s'est tenue à RODEZ sous l'égide de M. le Préfet de l'Aveyron. Le projet proposé par RTE a recueilli une large adhésion auprès des élus, des services de l'état et des acteurs de la vie locale.

Les étapes à venir du projet sont la préparation et le déroulement des procédures d'autorisation administrative puis les travaux. RTE se rapproche dès maintenant des riverains concernés pour présenter le projet, échanger et étudier l'insertion de l'extension du poste et du raccordement dans l'environnement du sud de la commune de REQUISTA



A l'été 2019, le poste de REQUISTA poursuivra sa mission de toujours : alimenter en électricité les habitants, commerces, exploitations agricoles et industries de REQUISTA et de ses environs.

Vous pouvez joindre RTE par mail à l'adresse suivante :

rte-cdi-tou-requista@rte-france.com.

CINÉMA : Du lundi au vendredi à 20h30 et le dimanche à 17h00

FOIRE : 2^{ème} jeudi du mois en matinée

MARCHÉS : Tous les lundis matin Marché Ovin
Petit marché le samedi matin.

Février : - Tout le mois : exposition de rakou et peintures de Josette DURAND à l'Office de Tourisme

- Tous les mercredis après-midi du mois randonnée pédestre à LEDERGUES

9 : Foire

15 : Carnaval organisé par l'Office de Tourisme - spectacle avec les clowns Titus et Zinzin - Salle de Spectacles - 14h15

19 : Randonnée pédestre Cabanès - Villelongue - départ sous la Halle à 13h30

24 : Repas fritons organisé par le LSA XV - Salle de Sansolles

26 : Quine du Club des Aînés - Salles de Spectacles

Mars : - Tout le mois : exposition de peintures d'hier et j'aujourd'hui à l'Office de Tourisme

- Tous les mercredis après-midi du mois randonnée pédestre à LEDERGUES

9 : Foire

10-11-12 : Vente d'œillets au profit de LACIM

11 : Jean FERRAT en chansons - Culture et Art - Salle de Spectacles 20h30

19 : Randonnée pédestre « Le Pont de Cirou » MIRANDOL BOURGNOUNAC - départ sous la Halle à 13h30

Avril : 2 : Thé dansant des Quilles - Salle de Spectacles

7-9 : Théâtre amateur - Culture et Art - Salle de Spectacles

8 : Quine du LSA XV - Salle de Spectacles

13 : Foire

23 : 1er tour Elections Présidentielles - Salle de Spectacles

Mai : 7 : 2ème tour des Elections Présidentielles - Salle de Spectacles

11 : Foire

20 : Repas des 30 ans du Basket-Club Réquistanais - Salle de Spectacles + spectacle de basket acrobatique avec la troupe « Slam Jumpers » Salle Omnisports

Juin : 3-4 : Fête de la brebis

8 : Foire

11 : 1er tour Elections Législatives - Salle de Spectacles

18 : 2ème tour Elections Législatives - Salle de Spectacles

18 : Déjeuner tripous / tête de veau - en continu de 8 h à 14h - l'Hopital Bellegarde

23-24 : Gala de danse - Salle de Spectacles

Tous les 3ème dimanches après-midi de chaque mois:

randonnées pédestres organisées par le Club Rando du Réquistanais (05 65 46 11 79).

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et n'engagent en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme du Réquistanais.

Accueil-Secrétariat de la Mairie

BP n°12 - 12170 REQUISTA

05 65 74 02 39

mairie.requista@wanadoo.fr

www.requista.fr

Accueil du public du lundi au vendredi
8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Permanences en Mairie

Sur rendez-vous

- M. le Maire Michel CAUSSE :
Mardi matin

- Adjoint : tous les matins de 9h30 à 11h30

Résidence J.B. DELFAU

64, av d'Albi - 12170 REQUISTA

05 65 46 19 10

Communauté de Communes et SPANC du Réquistanais

2, place Prosper Boissonade - 12170 REQUISTA

05 65 74 57 00

Déchèterie du Réquistanais

05 65 42 85 53

Du lundi au vendredi : 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Centre de Loisirs Arc-en-ciel

05 65 46 17 98

Multi Accueil -

Relais Assistantes Maternelles

05 65 46 11 78

Piscine du Réquistanais

05 65 46 19 05

ouverte de 14h00 à 19h30 (été)

Office de Tourisme du Réquistanais

05 65 46 11 79

info.requista@roquefort.com

www.ot-requistanais.com

Bibliothèque Intercommunale

05 65 46 14 76

S.I.A.E.P. des Rives du Tarn

05 65 46 11 99

D.D.T. permis 05 65 75 78 05

Trésorerie 05 65 74 02 60

La Poste 3631

Gendarmerie 05 65 74 58 25